



**MODIFICATION (DE DROIT COMMUN) N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME
DU THORONET (83)**

SOMMAIRE DU DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE

- A. DOSSIER DE MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°2 DU PLU DU THORONET
- B. DECISION PRISE PAR L'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE APRES EXAMEN AU CAS PAR CAS (ABSENCE D'EVALUATION ENVIRONNEMENTALE)
- C. NOTE DE PRESENTATION DE LA MODIFICATION N°2 DU PLU (EN L'ABSENCE D'EVALUATION ENVIRONNEMENTALE)
- D. MENTION DES TEXTES QUI REGISSENT L'ENQUETE PUBLIQUE ET INSERTION DE CETTE ENQUETE DANS LA PROCEDURE
- E. LES AVIS EMIS SUR LE PROJET DE MODIFICATION N°2 DU PLU
- F. LE BILAN DE LA CONCERTATION DE LA MODIFICATION N°2 DU PLU
- G. MENTION DES AUTRES AUTORISATIONS POUR MODIFIER LE PLAN LOCAL D'URBANISME

